

Enquête mobilité 2025 : vos réponses feront bouger l'ONERA



Du 22 septembre au 13 octobre, l'ensemble des salariés sont invités à participer à l'enquête mobilité 2025 et ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de déplacement à l'ONERA. Rencontre avec Anabel Magaña, Référente mobilité, qui revient sur l'utilité de cette enquête, les actions déjà menées et les perspectives de projets de mobilité pour les salariés.

22 septembre 2025

L'ONERA ouvre son enquête mobilité ce 22 septembre. Pourquoi relancer une telle démarche ?

Tous les trois ans, nous sollicitons l'ensemble des salariés pour actualiser les Plans de Mobilité de nos centres.

Concrètement, l'enquête nous permet d'avoir une connaissance fine des pratiques de déplacement domicile-travail ou professionnel – que ce soit les modes de transport, le temps de trajet ou encore les difficultés que le personnel peut rencontrer. Grâce à ces données, nous pouvons identifier des besoins communs et mutualiser les réponses : services plus adaptés ou encore nouvelles infrastructures.

L'objectif de cette enquête est double : faciliter les déplacements quotidiens des salariés en proposant des solutions utiles au plus grand nombre et renforcer l'engagement de l'ONERA en faveur de la mobilité durable.

[Vous pouvez dès à présent y répondre en cliquant ici.](#)

Cette enquête n'est pas la première. Quels résultats concrets ont déjà émergé grâce à l'édition précédente ?

Notre dernière enquête 2021-2022 a mobilisé plus de 56 % du personnel. Elle a révélé une tendance forte : plus de la moitié des répondants ont indiqué qu'ils aimeraient, dans l'idéal, se déplacer à vélo pour venir travailler.

À partir de cette aspiration, plusieurs projets ont été concrétisés :

- L'extension des ateliers d'auto-réparation vélo à la majorité de sites ONERA ;
- L'obtention du label Employeur pro-vélo sur 6 centres, qui a amélioré le quotidien des cyclistes sur ces sites.

Ces exemples montrent bien que les réponses du personnel ONERA ne restent pas lettre morte : elles deviennent des actions tangibles qui visent à faciliter les déplacements au quotidien.

Qui organise cette enquête ?

L'ONERA est engagé depuis plusieurs années pour encourager la mobilité durable. Les Directions de centre et les CSE ont déjà initié de nombreuses actions, comme la participation régulière à AYAV vélo à Toulouse, avec de très bons résultats.

Aujourd'hui, cette dynamique est portée collectivement par le COPIL mobilité, qui réunit les contacts mobilité locaux des centres, la DICO, la DRH, les représentants des commissions transport des CSE et moi-même en tant que référente mobilité de l'ONERA. Ce travail d'équipe permet de maintenir la démarche dans la durée et de lancer de nouveaux projets adaptés aux besoins du personnel.

Quelles solutions sont déjà disponibles pour les salariés ?

L'ONERA propose d'ores et déjà aux salariés :

- Le forfait mobilités durables pour le vélo et le covoiturage qui propose le remboursement de certains frais avec un plafond de 300€/an cumulable avec la prise en charge des frais d'abonnement de transports collectifs dans la limite de 800€/an
- De nouveaux abris vélos et une signalétique de sécurité
- Des douches et vestiaires pour faciliter les trajets actifs
- Des formations sur la sécurité routière comme « *La route vue du guidon* » en 2024, afin de sensibiliser tous les usagers

Et demain, quelles sont les perspectives ?

De nouvelles actions se dessinent pour répondre encore mieux aux besoins des salariés. Nous pensons par exemple :

- Élargir le service « SOS vélo », expérimenté avec succès en 2024 à Toulouse : un dispositif solidaire où 7 salariés bénévoles dépannent leurs collègues en cas de crevaison ou petite panne mécanique ;
- **Renforcer le covoiturage**, dans la continuité des récentes initiatives des autorités organisatrices de la mobilité — comme l'ouverture de la première ligne dédiée sur le plateau de Saclay.
- Généraliser le prêt d'un kit de sécurité vélo en dépannage (casque, éclairage, gilet réfléchissant) à l'ensemble des centres ONERA.

Mais pour mettre en place ces nouvelles solutions de mobilités, nous avons besoin de la vision la plus précise des besoins de déplacement des salariés.

Donc la participation des salariés à l'enquête est essentielle ?

Evidemment ! Le retour des salariés nous permet d'identifier les freins, de trouver des solutions adaptées et de légitimer nos démarches auprès des partenaires et financeurs. Contribuer à l'enquête, c'est améliorer son quotidien tout en réduisant notre impact environnemental.

Cliquer [ici](#) pour répondre à l'enquête mobilité, ouverte jusqu'au 13 octobre 2025.